

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Réf. : N°020/2023
 Page : 1/1

Objet : BP 2024

Membres : 18
 Présents : 13
 Pouvoirs : 1
 Votants : 14
 Pour : 14

L'an deux mille vingt-trois et le 14 décembre à 17h30,
 Les membres du Comité Syndical du Regroupement Intercommunal de Valorisation d'Aménagement et de Gestion de l'Étang de Salses-Leucate, dûment convoqués le 4 décembre, se sont réunis au lieu du siège du syndicat sous la présidence de Michel PY.

Titulaires présents : Pierre ABELANET, Marie-Claude ALBA, Marie-Laure BOYER-CORCUFF, Marie BRETON, Bernard DEVIC, Mariette GERBER, Patrick GONCALVES, Marie-Laure GUIRADO, Laurence REKAS, Michel PY

Suppléants présents : Marlène GUBERT-OETGEN, Patrice ROLLI, Marc SOLDEVILA

Pouvoirs : Frédéric ALOY pour Marie-Laure GUIRADO

Secrétaire de séance : Bernard DEVIC

Monsieur le Président expose au Conseil le projet de budget primitif 2024 du Syndicat Mixte RIVAGE, élaboré sur la base du débat d'orientation budgétaire et qui se présente comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
dépenses	415 377 €	dépenses	40 270 €
recettes	415 377 €	recettes	40 270 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, adopte le budget primitif 2024, tel qu'indiqué ci-dessus.



**Le Président
 Michel PY**

Reçu en Préfecture
 Rendu exécutoire
 Le :

Mis en ligne le
 Le :